

Association Civile Sportive du Golf de Gif-Chevry

Loi 1901 – Association n°2441 de l'Essonne, sous-préfecture de Palaiseau

Lettre remise par envoi courriel ou par courrier postal simple

Gif-sur-Yvette, le 23 février 2017

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'Association Sportive du golf de Gif-Chevry qui se tiendra au Club house à Chevry le :

Samedi 11 mars à 16 heures précises

1. Constitution du Bureau de séance (Président, assesseur, secrétaire).

Questions inscrites à l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

2. Rapport moral.
3. Approbation des comptes 2016 et quitus au Comité de direction.
4. Proposition de budget 2017 et approbation du montant des cotisations.
5. Calendrier des compétitions et animations
6. Point sur les équipes engagées en compétitions
7. Renouvellement des membres du Comité de direction
8. Questions diverses.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette réunion, il est important de vous y faire représenter au moyen du mandat joint en annexe.

Le Président

PJ :

Projet de résolutions.
Mandat.

Association Civile Sportive du Golf de Gif-Chevry

Loi 1901 – Association n°2441 de l'Essonne, sous-préfecture de Palaiseau

Projet de Résolutions de l'AG du 11/03/2017

- **Constitution du Bureau de séance.**

Résolution n°1 : « L'AGO approuve la constitution du Bureau de séance ».

- **Approbations des comptes et quitus au Comité de direction.**

Résolution n°2 : « L'AGO approuve les comptes 2016 et quitus est donné au Comité de direction pour cet exercice ».

- **Proposition de budget 2017.**

Résolution n°3 : « L'AGO approuve le budget prévisionnel 2017 présenté, ainsi que le montant des cotisations associées ».

- **Renouvellement d'un 1/3 des membres du comité de direction.**

Résolution n°4 : « L'AGO approuve la composition du Comité de direction ».

Association Civile Sportive du Golf de Gif-Chevry

Loi 1901 – Association n°2441 de l'Essonne, sous-préfecture de Palaiseau

Mandat

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 11 mars 2017 à 16 heures.
Club house, Chevry

Je soussigné(e),, membre de l'Association sportive du golf de Gif Chevry, donne par le présent mandat, tous pouvoirs à :

M.....

pour me représenter et voter en mon nom, sur l'ordre du jour fixé dans la convocation, prendre part à toute délibération, vote ou scrutin, voter également toute autre mesure qui pourrait être soumise à ladite Assemblée Générale, me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux membres.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toute autre Assemblée qui serait appelée à délibérer sur l'ordre du jour par suite de report pour insuffisance de participants ou pour toute autre cause.

Le Mandant,

Le Mandataire,

*Date et signature précédées de la mention
« Bon pour pouvoir »*

*Date et signature précédées de la mention
« Bon pour acceptation de pouvoir »*

Note : Chaque mandataire ne peut détenir plus de deux pouvoirs.